

## **Déclaration de Charles Saint-Prot**

Directeur de l'Observatoire d'Études Géopolitiques de Paris

### **Sahara marocain : le Conseil de sécurité refuse l'aventurisme**

Le 29 avril 2014, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté par consensus une résolution (n° 2152) ne donnant pas satisfaction aux ennemis du Maroc qui déploient des efforts considérables pour créer de nouveaux problèmes afin de nuire à un règlement définitif du conflit sur le Sahara marocain.

La résolution a donc pour effet de prendre nettement ses distances à l'égard des positions dangereuses et aventuristes que l'Algérie et ses partisans voulaient imposer et dont on retrouvait hélas la trace dans le dernier rapport du secrétariat général des Nations Unies. Ce rapport est donc en partie désavoué. Cela devrait conduire le secrétariat général à adopter désormais une position plus impartiale et plus équilibrée, faisant moins de place aux desiderata et aux pressions des activistes pro-séparatistes.

Au final, il semble que les puissances du conseil de sécurité ont entendu le récent et ferme message du Roi Mohammed VI invitant à préserver les paramètres de la négociation tels qu'ils ont été définis par le Conseil de sécurité afin de préserver les chances d'un règlement de ce conflit. A cet égard, il est notable que la résolution qui vient d'être adoptée, souligne « la prééminence » de l'Initiative d'autonomie présentée par le Maroc, dont les puissances reconnaissent le caractère « sérieux et crédible ». Il est indéniable que le plan proposé par le Maroc reste la seule solution pour mettre un terme à un conflit artificiel qui n'a que trop duré et qui compromet la stabilité régionale.